



Examen régional africain de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

31 août et 1er septembre 2021

(en format virtuel)

Note d'orientation pour les présidents de session et les rapporteurs

- L'examen régional Africain du Pacte Mondial sur les Migrations réunira des experts de haut niveau et des représentants des États membres, des décideurs politiques de haut niveau, des entités des Nations Unies (agences spécialisées, fonds et programmes, commissions régionales) et des parties prenantes, notamment des ONG et des groupes de la société civile. Ce sera l'occasion d'engager des discussions de fond dans un cadre informel.
- Le premier jour est réservé aux consultations des experts. Il y aura quatre sessions pour les différents groupes thématiques afin de couvrir les différents objectifs du PMM. Le président présentera les orateurs principaux (nom et institution d'affiliation) et fera des remarques récapitulatives à la fin de la session. Le président peut également faire de brèves remarques préliminaires pour encadrer les débats. Les questions d'orientation incluses dans l'ordre du jour peuvent être utilisées pour diriger les débats.
- Chaque session, d'une durée de 90 minutes, comprendra quatre orateurs principaux représentant deux États membres, une agence des Nations unies et un représentant des parties prenantes. Les présentations seront suivies d'une discussion ouverte. Le président est tenu de respecter le temps alloué à la session. Les présentateurs ne doivent pas répondre à chaque question, mais plutôt les regrouper en catégories lorsqu'ils répondent aux commentaires/questions. Le président peut utiliser ses remarques de clôture pour résumer les principales questions soulevées et les 3 à 5 recommandations de chaque session.
- Le deuxième jour est le segment ministériel avec la participation de décideurs politiques de haut niveau. L'ouverture officielle sera présidée par le ministre des affaires étrangères du Royaume du Maroc et des allocutions d'ouverture seront prononcées par des responsables de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de l'Organisation internationale pour les migrations, de la Commission des affaires sociales de la Commission de l'Union Africaine, un représentant des parties prenantes et le Ministre d'État Ethiope chargé de la diplomatie économique et des services consulaires.
- La session d'ouverture sera suivie de deux sessions consacrées aux présentations par les États membres des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte Mondial sur les Migrations. Au total, vingt États membres feront des déclarations au cours de ces deux sessions. Les présidents des deux sessions présenteront les représentants des États membres et feront des remarques récapitulatives à la fin de leur session.